

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 2024



Structure et activités



**Prévention et
réduction des
risques**



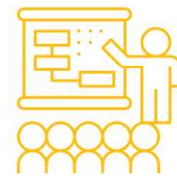
**Politiques et
diligences
raisonnable**



**Chaîne
d'approvisionnement
et Gestion des
risques**



Remédiation



Formation



Évaluation de l'Efficacité

Structure et activités

À propos

Ce rapport a été préparé conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») et présente les mesures prises par Le Groupe Protech inc. une Société privée constitué selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et les entités mentionnées ci-dessous (les « Filiales de Le Groupe Protech inc. ») (ensemble, le « Le Groupe Protech inc. »), au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Les filiales suivantes de Le Groupe Protech inc. sont considérées comme des « entités » soumises à la loi à la date du présent rapport : Protech Chimie Ltee. et Protech Powder Coatings Inc.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Le Groupe Protech inc. a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.



Le Groupe Protech inc. EN BREF

Le Groupe Protech inc. fournit des revêtements, des peintures et des solutions de matériaux spécialisés qui sont au cœur de ses activités. Depuis plus de 45 ans, il se distingue par des produits adaptés aux besoins de ses clients et par des services personnalisés qui contribuent à améliorer la qualité des produits, les processus et l'efficacité des ressources.

Le Groupe Protech inc. et ses filiales visées par ce rapport compte près de 500 employés.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Le Groupe Protech inc. est certifié depuis 2006 au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT), dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Ce programme vise à améliorer la sécurité des frontières ainsi que des chaînes d'approvisionnement et logistique. Les entités certifiées CTPAT collaborent donc avec la douane américaine afin de protéger la chaîne d'approvisionnement et de logistique transfrontalière contre toute forme de trafic illégal en mettant en place des mesures préventives.

Parmi les critères à respecter, on y trouve également des obligations d'effectuer des vérifications sur les partenaires commerciaux jugés, pour réduire le risque de recours à l'esclavage moderne dans nos activités et chaînes d'approvisionnement.

Durant la période de référence, Le Groupe Protech inc. a mis en place des mesures de gouvernance pour prévenir et réduire ces risques, conformément aux exigences du programme CTPAT.

À la suite du diagnostic réalisé par notre équipe avec l'assistance de Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), nous avons élaboré un plan d'action et identifié de nouvelles mesures d'atténuation pour améliorer nos pratiques en vue de prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, telles que :



Création d'un comité directeur ayant pour mission d'évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques et déterminer les répercussions de travail forcé ou de travail des enfants.



Réalisation d'évaluations fondées sur la diligence raisonnable à travers nos opérations et la chaîne d'approvisionnement pour identifier, traiter et atténuer de manière proactive les risques. Cela inclut un recensement annuel et une évaluation continue de nos fournisseurs de premier rang les plus importants.



Élaboration de notre code de conduite des fournisseurs et amélioration de nos questionnaires envoyés aux fournisseurs jugés critiques dans le cadre de notre programme CTPAT. Cela nous permettra de mieux identifier les points vulnérables dans nos activités et chaînes d'approvisionnement liées à l'esclavage moderne.



Évaluer l'ajout d'une clause sur les bons de commande avec les fournisseurs, visant à sensibiliser nos partenaires et à renforcer notre position stricte contre toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie et Analyse

L'entreprise prévoit réaliser une analyse de risque structurée visant ses fournisseurs importants et ses chaînes d'approvisionnement prioritaires. Cette analyse sera basée sur la méthode en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT, inspirée du programme CTPAT et adaptée à l'évaluation des risques de travail forcé et de travail des enfants.



Notre chaîne d'approvisionnement

L'analyse portera notamment sur les fournisseurs évalués dans la chaîne d'approvisionnement, incluant les fournisseurs de matières premières utilisées dans la fabrication de produits, tels que les pigments, résines, additifs, agents chimiques, composantes de peinture et autres intrants spécialisés. Elle couvrira également les fournisseurs d'emballage, d'équipement, ainsi que les distributeurs et partenaires commerciaux impliqués dans l'approvisionnement local ou international. L'évaluation tiendra compte de l'importance des achats, de la provenance d'origine des produits, des secteurs d'activité concernés et des risques associés aux pays, aux produits ou aux matières premières. Elle inclura un diagnostic des achats internationaux directs à partir des entrées de douane au Canada, ainsi qu'une évaluation des achats locaux et internationaux effectués par l'intermédiaire de distributeurs.

Les résultats permettront de prioriser les fournisseurs nécessitant une diligence raisonnable renforcée, notamment ceux présentant un risque moyen ou élevé, et de formuler des recommandations ainsi que des plans d'action ciblés.

La majorité de nos marchandises et matières premières proviennent de fournisseurs nord-américains, qui constituent notre principale source d'approvisionnement.

Le reste de l'approvisionnement provient principalement de pays d'origine situés en Europe et en Asie-Pacifique, dans le cadre d'importations directes.





Sommaire d'analyse

Nous considérons que le risque global de notre chaîne d'approvisionnement en matière de travail forcé et de travail des enfants est faible, puisque nos achats directs pour la fabrication de nos produits proviennent principalement de l'Amérique du Nord et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'a été identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous resterons attentifs aux autres régions du monde, notamment l'Europe et l'Asie-Pacifique. Ces zones feront l'objet d'évaluations spécifiques afin de détecter tout signe potentiel de pratiques non conformes à nos standards élevés en matière de droits de la personne.



Évaluation des fournisseurs

Nous évaluons nos fournisseurs jugés critiques lors de nos analyses de risques avec notre certification CTPAT axés sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement et logistique.

Notre questionnaire complet sur l'esclavage moderne devra être rempli par nos fournisseurs identifiés comme étant potentiellement plus critique qui nous permettront de mieux identifier les risques de notre chaîne d'approvisionnement à la suite de notre révision interne.



Main-d'œuvre

Le Groupe Protech inc. n'embauche pas de main-d'œuvre étrangère limitant ainsi les risques qui y sont associés.

Les conditions de travail de tous nos employés respectent les droits de la personne et du travail.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Le Groupe Protech inc. s'appuie sur son leadership et sa gouvernance bien établis, des standards de conformité stricts, de son code de conduite en développement destiné aux fournisseurs pour garantir la protection des droits de ses clients, employés, et des travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement. Cet engagement envers les droits de l'homme découle d'une conviction profonde en l'importance de l'intégrité et de l'éthique, visant à créer un environnement de travail sûr et inclusif pour tous les intervenants.

Le Groupe Protech inc. est fermement déterminé à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants de ses chaînes d'approvisionnement en effectuant des évaluations rigoureuses basées sur la diligence raisonnable pour identifier, traiter, et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux violations des droits de la personne. Notre approche comprendra des audits réguliers, des formations continues, et des mécanismes de signalement robustes pour garantir une surveillance constante et une amélioration continue de nos pratiques éthiques.

Dans le courant de l'année 2025, nous établirons une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de nos politiques contre le travail forcé et le travail des enfants. Notre comité directeur assurera une gestion rigoureuse de son programme sur l'esclavage moderne et coordonnera l'intégration de ces principes à l'ensemble des activités de Le Groupe Protech inc.

Politique en matière d'esclavage moderne

Le Groupe Protech inc. est résolument engagé à préserver la dignité humaine et attachons une grande importance à promouvoir l'égalité et la protection des droits de la personne dans toutes ses activités, chaînes d'approvisionnement et relation commerciale. C'est pourquoi nous nous engageons de fournir un environnement de travail sûr et inclusif. Cet engagement se manifestera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspirera des meilleures pratiques et normes internationales.



Code d'éthique

Notre code d'éthique s'adresse, en toute circonstance et sans exception, à tous les employés de Le Groupe Protech inc., à ses fournisseurs et partenaires.

Le Groupe Protech inc. traite tous ses employés avec équité, éthique, respect et dignité. L'entreprise offre des chances égales d'emploi à tous, sans distinction fondée sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'invalidité, la race, la religion, la citoyenneté, l'état matrimonial, la situation de famille, le pays d'origine ou quelque autre facteur que ce soit.

Le Groupe Protech inc. adopte une politique de tolérance zéro envers l'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement. Nous travaillons à mettre en place un processus clair et opérationnel pour identifier les fournisseurs à risque, leur envoyer un questionnaire d'évaluation sur l'esclavage moderne, et assurer leur conformité afin qu'ils respectent toutes les lois et réglementations en vigueur dans les régions où ils opèrent et interdisent strictement toute forme d'esclavage moderne.

Le Groupe Protech inc. attend de ses fournisseurs et partenaires qu'ils prennent connaissance de son Code d'éthique et qu'ils s'y conforment. Ce code sera prochainement mis à jour reflétant notre politique sur l'esclavage moderne.

Évaluation de l'efficacité

Pour l'année 2024, Le Groupe Protech inc. a mis en œuvre des mesures d'atténuation en réponse aux exigences du programme CTPAT des douanes américaines en se concentrant sur les fournisseurs directs de sa chaîne d'approvisionnement.

Notre processus d'amélioration continue fera partie intégrante de nos processus de diligence raisonnable dans la lutte contre l'esclavage moderne, afin de minimiser et prévenir les risques de travail forcé et de travail des enfants de manière plus étendue à l'ensemble des activités et des chaînes d'approvisionnement de Le Groupe Protech inc.

Ce processus nous permettra d'analyser nos données collectées et ainsi évaluer l'efficacité de nos initiatives en définissant nos indicateurs de performance. Cela peut inclure, le nombre d'employé formé, les questionnaires envoyés auprès de fournisseurs reçus, etc. De plus, l'intégration des concepts d'esclavage moderne dans notre processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs nous fournira également des indicateurs pouvant être évalué et améliorés.



Amélioration continue

L'évaluation continue de nos pratiques en matière de lutte contre l'esclavage moderne nous permettra de détecter toute situation à risque au sein de notre chaîne d'approvisionnement, d'améliorer nos actions et de contribuer à l'élimination de cette violation des droits de l'homme.



Signalement

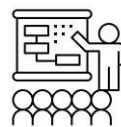
Dans l'année à venir, nous établirons des directives précises sur les actions à entreprendre en cas de situation d'esclavage moderne. Ces directives aideront les employés à identifier et signaler de telles situations, tout en précisant les mesures à mettre en place pour les prévenir ou y remédier, garantissant ainsi la protection des travailleurs vulnérables.

Nos employés en contact avec les fournisseurs sont tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique qui pourrait attirer leur attention, y compris la présence d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.



Remédiation

Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables. Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.



Formation

Dans l'année à venir, une formation sera offerte aux cadres des départements de l'approvisionnement, de la logistique, de la finance et des ventes visant à les sensibiliser avec les nouvelles politiques et processus en cours d'implantation concernant la lutte contre l'esclavage moderne.

L'objectif est de préparer nos employés à assumer notre responsabilité collective de respecter et protéger les droits de l'homme, contribuant ainsi à l'effort global d'éradication de toute forme d'esclavage moderne.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi), et en particulier à son article 11, je, en ma qualité de président atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport au nom du corps directeur pour Le Groupe Protech inc.

Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans tous leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.

J'ai le pouvoir d'engager Le Groupe Protech inc.



David Ades
Président / CEO
28 mai 2026

